

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne****Séance du Conseil Municipal****du 2 octobre 2026****Délibération n° 62/2026**

portant sur l'étude de différentes propositions des travaux et de la maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église de Milhaguet

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER - Marie LINET – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire rappelle la délibération 58/2026 du 13 juillet 2026 sollicitant une réactualisation du devis auprès de l'architecte, en ne retenant qu'une partie des travaux initialement envisagés, afin d'adapter le projet aux priorités identifiées et aux possibilités financières de la commune.

Il rend compte de la réunion de la commission patrimoine concernant le projet de restauration de l'église de Milhaguet, qui a examiné :

D'une part, les travaux :

- Un rapport proposant les 2 scénarios :
 - Le 1^{er} scénario avec
 - Une opération « à minima » sur l'avant -chœur et sa flèche (210 000.00 € HT)
 - Une opération « à minima » sur la nef (220 000.00 € HT)
 - Le 2nd scénario avec
 - Une opération « complète » sur l'avant-chœur et sa flèche (450 000.00 € HT)
 - Une opération « complète » sur la nef (561 000.00 € HT)

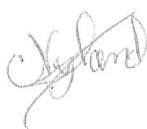
D'autre part, la rémunération provisoire de maîtrise d'œuvre pour les travaux prioritaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir le scénario n°2 en réalisant les travaux opération par opération ;
- d'accepter la proposition de Monsieur Baguet pour la maîtrise d'œuvre ;
- d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la poursuite de ce dossier.

Fait à MARVAL, le 6 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Kévin NYLAND



Le Maire,
Régis de Solms